



# Légende

## PROTECTION DU PATRIMOINE

### Degré 1

— Périmètre de la ZPPAUP de Surgères approuvée le 20 décembre 2007 en cours de transformation en SPR

### Degré 2

■ Périmètre des centre-ville, centre-bourg ou hameau ancien

### Degré 3

■ Périmètre d'extension urbaine au centre-ville, centre-bourg ou hameau

### Protection du patrimoine historique et bâti

★ Bâtiment protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

### Protection du patrimoine végétal

■ Périmètre des éléments végétaux protégés au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

### ELEMENTS DE CONTEXTE :

■ Périmètres délimités des abords des monuments historiques

◆ Immeuble classé au titre des monuments historiques

◆ Immeuble inscrit au titre des monuments historiques

● Site classé au titre de l'article L.341-1 et L.341-2 du code de l'environnement

■ Bâti

■ Limites communales

■ Parcelles

Département de la Charente-Maritime (17)

Communauté de Communes Aunis Sud

## PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal



### 4.2 Règlement graphique 4.2.7 Patrimoine

Approbation en conseil communautaire le 11/02/2020

Echelle : 1:10000 ème

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud  
Mission : Elaboration du PLU  
Sources : Cadastre DCFIP 2019, Citadia Conseil  
Réalisation : Citadia Conseil le 31/01/20

CITADIA CONSEIL

even CONSEIL

Citadia Conseil  
45 rue Sainte-Colombe  
33000 BORDEAUX  
Tel : 05.57.99.69.28  
Mail : atlantique@citadia.com

→ St-Pierre-la-Noüe (St-Germain-de-Marencennes)



0 250 500 m